

Communiqué de presse

Angoulême, le 2 Avril 2021 – 17h00

COVID-19 **« La CCI CHARENTE AUX CÔTES DES ENTREPRISES POUR LES INFORMER, LES SOUTENIR ET LES ACCOMPAGNER »**

Suite aux annonces du Président de la République Emmanuel Macron, et pour faire face à cette nouvelle vague, la CCI Charente tient à rappeler qu'elle est plus que jamais au côté des entreprises pour les aider à passer ce cap difficile.

Dans cette perspective, la CCI Charente a décidé de réactiver sa **cellule de crise** en charge de soutenir et de conseiller en temps réel toutes les entreprises charentaises dont elle est la représentante. Les entreprises peuvent contacter nos équipes de conseillers à ce numéro : **05.45.20.55.55** ou bien par voie électronique à cette adresse : crisecovid19@charente.cci.fr
La CCI Charente s'engage à rappeler dans l'heure pour répondre aux questions qui préoccupent les entreprises.

Un espace dédié est également disponible sur le site www.charente.cci.fr avec une actualisation en temps réel des informations utiles aux entreprises dans ce contexte.

De plus, afin de garantir la continuité de nos services, la CCI Charente restera ouverte les lundis, mardis et jeudis aux horaires habituels sur nos différents sites :

- *Siège à Angoulême : 8h45 - 12h30 / 13h45 - 17h30*
- *Délégation à Cognac : 9h00 - 12h15 / 13h45 - 17h30*

Il sera possible, pendant ces créneaux, et uniquement sur RDV et dans le respect des règles sanitaires, de se rendre sur nos sites afin d'être accompagné et orienté pour trouver les meilleures solutions aux besoins des entreprises, des porteurs de projet et de nos partenaires.

En dehors des horaires d'ouverture, l'accueil des différents établissements de la CCI Charente sera réalisé sur la base du numéro standard habituel.

La CCI Charente, représentante de toutes les entreprises de son territoire, s'engage également à informer les exécutifs nationaux, régionaux et territoriaux sur les difficultés rencontrées sur le terrain par ses ressortissants et à leur proposer toutes mesures d'urgence pour sauvegarder leur pérennité.

www.charente.cci.fr

Siège : 27 Place Bouillaud, CS 12124, 16021 Angoulême Cedex - T. 05 45 20 55 55 - F. 05 45 20 55 50 - contactangouleme@charente.cci.fr

Délégation : 23 Rue du Port, CS 10008, 16121 Cognac Cedex - T. 05 45 36 32 32 - F. 05 45 36 32 28 - contactcognac@charente.cci.fr

Infos légales : SIRET Siège : 130 022 452 00010 - SIRET Délégation : 130 022 452 00028 - APE : 9411Z - TVA intracommunautaire : FR7130022452

RIB CA : 12406 00164 00186765609 84 - IBAN : FR76 1240 6001 6400 1867 6560 984 - BIC : AGRIFRPP824

Déclaration d'activité "prestataire de formation" enregistrée sous le numéro 75160091116 auprès du préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine